



Blonay, le 28 novembre 2025

**Préavis N° 29-2025 relatif au budget 2026 de
l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et
sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera -
Villeneuve (CITS)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 25 novembre 2025
présidée par Monsieur Charles Morard, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N°29-2025,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (65 oui, 1 non et 1 abstention), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2026 de l'entente intercommunale sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve (CITS)

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 25 novembre 2025.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président


Charles Morard

La secrétaire




Ariane Wunderli